

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 décembre 2022

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N°
526)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N° 3191

présenté par
M. Pierre Cazeneuve

à l'amendement n° 772 de M. Fournier

ARTICLE 12

Compléter cet amendement par les deux alinéas suivants :

« III. – En conséquence, rédiger ainsi le début de l'alinéa 6 :

« Les zones mentionnées au premier alinéa du présent II sont... *(le reste sans changement)* »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de coordination rédactionnelle.